

Chef/fe de projet « Aménagement des espaces économique(s) »

Grade Ingénieur ou attaché

Entre transformation urbaine, innovation environnementale, solidarité territoriale et diversification des domaines d'excellence, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin développe de nombreux projets emblématiques de l'éco-transition. Compétente en matière de développement économique, la CALL cherche en permanence à améliorer son offre foncière et immobilière à destination des entreprises.

PLACE DANS L'ORGANISATION : Direction Développement économique, attractivité, emploi

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Au sein de la Direction Développement économique, attractivité et emploi, le/la Chef/fe de Projet Aménagement des espaces économiques participe au développement du territoire en pilotant des projets d'aménagement économique en concertation avec les villes, les partenaires de la CALL et, le cas échéant, l'aménageur.

Il / elle contribue à l'optimisation des parcs d'activité existant en lien étroit avec les services techniques.

Il / elle est force de proposition sur la programmation des sites, la recherche de partenaires et la commercialisation : appels à manifestation d'intérêt, partenariats public / privé...

MISSIONS

1/ Contribuer au développement d'une offre foncière et immobilière économique de qualité

- Piloter l'aménagement des nouvelles zones d'activité économique, ou des extensions de zones existantes
- Piloter les études de requalification des zones d'activité existantes
- Identifier et proposer des produits fonciers et immobiliers manquants sur le territoire
- Lancer des appels à projets pour permettre d'enrichir l'offre immobilière du territoire (bureaux, villages d'entreprises...)
- Participer à la commercialisation des produits fonciers et immobiliers de la CALL
- Contribuer à la réflexion sur la reconversion des friches industrielles
- Anticiper l'évolution des besoins des entreprises implantées et mettre en place les modalités de suivi et de gestion technique des espaces à vocation économique.

2 / coordonner des projets d'aménagement économique

- Conduire des études générales et pré-opérationnelles d'aménagement des espaces économiques
- Définir les objectifs, enjeux, organisation, planning et budget du projet
- Concevoir le programme
- Coordonner les différents intervenants sur les projets (services internes foncier, techniques,

économique, financier, collectivités, prestataires, ...)

- Contrôler et faire valider les différentes phases du projet en lien avec les services concernés
- Garantir le bon déroulement des projets (respect des délais, du budget et des objectifs) en tenant compte des intérêts de la collectivité

3/ Conduire les procédures réglementaires pré-opérationnelles préalables aux opérations d'aménagement des espaces économiques

- Concevoir les différents dossiers réglementaires (concertation préalable, ZAC, enquête publique)
- Assurer la réalisation des mesures de publicité : rédiger les avis presse, et avis d'information pour les collectivités concernées, établir les registres de concertation publique
- Informer et associer les communes et interlocuteurs concernés sur l'avancée des procédures
- Concevoir en lien avec le service marché les pièces des marchés publics relatifs aux projets (CCTP, CCAP, RC, AE) et élaborer les rapports d'analyse des offres correspondant.

4/ Gestion administrative et financière des projets

- Rédiger les délibérations et documents annexes afférents, notes aux élus.
- Rechercher les financements mobilisables sur les projets
- Contrôler la facturation liée aux projets
- Réaliser des cartographies liées aux projets
- Elaborer les propositions budgétaires

PRE REQUIS

- De formation supérieure (bac+5) en aménagement, et/ou fonctionnaire ou lauréat d'un concours de catégorie A de la filière administrative ou technique- Expérience dans le domaine de compétences - Connaissance du fonctionnement institutionnel et administratif et de l'environnement des collectivités territoriales.
- Maitriser la communication écrite et orale, savoir s'adapter aux interlocuteurs et appréhender facilement la relation aux élus.
- Capacité à travailler en mode projet, posséder le sens du travail en équipe et capacité d'adaptation.
- Sens du service public, de la synthèse, être rigoureux et autonome.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : LENS - possibilité de télétravail si le poste y est éligible.

Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.

POUR POSTULER

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis.

Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer votre grade et votre échelon.

En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@gglo-lenslievin.fr.

Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus jusqu'au 16 novembre 2022.